

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015

Cimetière : nombre de scellement d'urne cinéraire sur une pierre tombale

Suite à la demande d'un particulier, le Conseil Municipal valide cette demande entrant dans le cadre légal. Toutefois, seul le scellement d'une urne par concession sera autorisé.
Le règlement du cimetière sera modifié en conséquence.

Taxe aménagement : fixation du taux

Le Conseil maintient le taux de 3 %, sans exonération.

Chorale « La Notina » : mise à disposition d'une salle pour les répétitions

Madame le Maire propose la mise à disposition, à titre provisoire, de la salle des seniors en attendant la construction d'un bâtiment dédié aux associations.
Le Conseil valide cette proposition.

Festival des Arts de la Rue 2015 : bilan

Très réussi : accueil du public, météo, beaucoup de spectateurs (surtout le dimanche), communication efficace de l'Office de Tourisme Blois-Chambord. La commune a reçu un grand nombre de courriers et de mails de satisfaction.

Pour 2015, la participation de la commune est de 1 677,55 € ; pour 2016, la prévision est de 4 451 € (somme budgétée pratiquement identique tous les ans).

Festival des Arts de la Rue 2016 : demande de subventions Conseil Départemental, Pays des Châteaux, Grand Chambord

Il est important de reconduire cette manifestation pour une 9^e édition car elle participe au rayonnement culturel de notre commune et permet aux associations (qui assurent la buvette) de subvenir plus confortablement à leurs besoins.

La commune bénéficie également d'un partenariat de compétences, d'un mécénat financier ainsi que de diverses aides publiques.

L'ensemble du Conseil vote à l'unanimité pour la continuité du Festival et « autorise » Madame le Maire à demander les subventions.

Personnel communal :

- avis du Comité Technique Paritaire sur la majoration du temps de travail d'un adjoint technique de 2^{ème} classe - (augmentation hebdomadaire de 6 heures supplémentaires) – ancienne durée 17 h 30 – nouvelle durée 23h30

- création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe (durée hebdomadaire 23 h 30/35^{ème}) : modification du tableau des emplois

- suppression poste adjoint technique 2^{ème} classe : 17 h 30/35^{ème}

L'ensemble du Conseil vote à l'unanimité pour attribuer 23 h 30 à Madame Cristina BAPTISTA qui assurera l'entretien de la salle des fêtes, de la salle des seniors et de la salle de danse, à compter du 20 octobre 2015.

Agglopolys : inscription au Défi inter-entreprises

Les candidats sont les suivants :

Célia COUDERC : course

Pascal CHEVALLIER : vélo

Chantal SARTIAUX et Nadège ZEPPA : canoë

Les frais d'inscription sont pris en charge par la Communauté d'Agglopolys.

Affaires diverses

Analyse de l'eau de Cheverny – Cour-Cheverny : elle est de bonne qualité.

Arrêté de circulation du Conseil Départemental : limitation de la vitesse à 70 km/h sur la D102 à la hauteur du Camping des Saules.

17^e fête du vélo : 1 500 participants. L'Office de Tourisme Blois-Chambord, organisateur de cette manifestation, a remercié la commune pour sa participation.

Journées du patrimoine : la commune de Cheverny participe en proposant la visite libre de l'église et du lavoir. Gratuité, jusqu'à 18 ans, pour la visite des châteaux de Cheverny et de Troussay.

Elagage : l'Adjoint en charge de la voirie a adressé un courrier à 5 propriétaires demeurant Villavrain et route de Cellettes leur demandant d'élaguer leurs arbres. Deux propriétaires ont souhaité bénéficier des services d'une entreprise choisie par la commune.

Communication de l'AMR et de l'AMF : les associations des Maires de France et des Maires Ruraux se mobilisent pour préserver l'identité communale et limiter la baisse des aides de l'Etat. Une pétition est disponible sur le site de l'AMF. Une journée de mobilisation est prévue le 19 septembre.

Prochain Conseil Municipal le lundi 5 octobre 2015 à 19 h